

SAS ADCE
Monsieur Kévin FERREIRA
121 Rue de Massy
92160 ANTONY

Notre référence : AR-26-LH-016612-01

Numéro de dossier : 26H005061

Référence de dossier : FRANCE TRAVAIL - SKYDOM

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 26H005061-001 - Référence *P1 / R+1 / Pax alu*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 26H005061-002 - Référence *P2 / Rdc / Peinture + Enduit plâtre*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 26H005061-003 - Référence *P3 / Rdc / Bande calicot*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 26H005061-004 - Référence *P4 / Rdc / Faux plafond*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 26H005061-005 - Référence *P5 / Rdc / Isolant*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

- N° 26H005061-006 - Référence *P6 / Rdc / Colle tasseau de bois*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT ILE DE FRANCE SAS**
Analyses IDF
EUROFINS ABIDF
80-84 rue des Meuniers Bâtiment A1
92220 BAGNEUX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-NM-014198-01	Date d'émission de rapport : 24/02/2026 0:26	Page1/3
Dossier N° : 26NM008175	Date de réception : 23/02/2026	Date d'analyse : 23/02/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26NM008175	Référence de suivi du dossier N° : 26H005061	
Reçu au laboratoire le : 23/02/2026	Date de réception : 20/02/2026	
Date d'analyse : 23/02/2026		
Référence dossier Client:FRANCE TRAVAIL - SKYDOM		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS.		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	26H005061-001 - P1 / R+1 / Pax alu	Matériau de type aluminium (gris) ; matériau souple bitumineux (noir) (fibreux) + (marron)	MET * / MAG4	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002	26H005061-002 - P2 / Rdc / Peinture + Enduit plâtre	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces	MET * / MAG4	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MOLP * / LJL4	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
003	26H005061-003 - P3 / Rdc / Bande calicot	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) en traces	MET * / MAG4	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-NM-014198-01	Date d'émission de rapport : 24/02/2026 0:26	Page2/3
Dossier N° : 26NM008175	Date de réception : 23/02/2026	Date d'analyse : 23/02/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26NM008175	Référence de suivi du dossier N° : 26H005061	
Reçu au laboratoire le : 23/02/2026	Date de réception : 20/02/2026	
Date d'analyse : 23/02/2026		
Référence dossier Client:FRANCE TRAVAIL - SKYDOM		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS.		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MOLP * / LJL4	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
004 (1)	26H005061-004 - P4 / Rdc / Faux plafond	Matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau fibreux de type isolant (jaune)	MET * / MAG4	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau fibreux de type isolant (jaune)	MOLP * / LJL4	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
005	26H005061-005 - P5 / Rdc / Isolant	Matériau fibreux de type isolant (beige)	MOLP * / LJL4	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
006 (2)	26H005061-006 - P6 / Rdc / Colle tasseau de bois	Matériau de type colle (jaune) ; matériau de type mousse (jaune)	MET * / MAG4	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Observation(s) échantillon(s)

- (1) Des fibres minérales non-asbestiformes susceptibles d'être inhalées ($l < 3 \mu m$) ont été observées au sein de la couche/l'échantillon. Ces fibres sont non-amiantées.
- (2) La totalité de la couche a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-NM-014198-01	Date d'émission de rapport : 24/02/2026 0:26	Page3/3
Dossier N° : 26NM008175	Date de réception : 23/02/2026	Date d'analyse : 23/02/2026
Référence laboratoire sous-traitant N° : 26NM008175	Référence de suivi du dossier N° : 26H005061	
Reçu au laboratoire le : 23/02/2026	Date de réception : 20/02/2026	
Date d'analyse : 23/02/2026		
Référence dossier Client:FRANCE TRAVAIL - SKYDOM		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS.		

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-MOLP-WO24083**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (μm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Corentin GUFFROY
Technicien(ne) Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT
Bâtiment B1 ,1294, rue Achille PERES

F-59640 DUNKERQUE, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

ACCREDITATION N°
1- 1935
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

